# OFFRE D'EMPLOI

## Préposé de maintenance aux travaux publics

**26-11-271 1e affichage**

### Présentation du poste

Sous la responsabilité du contremaître de la voirie, le préposé à la maintenance veille à l'entretien et au bon fonctionnement des infrastructures municipales, notamment les réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que la voirie municipale. Il veille à l'exécution des travaux manuels liés à ces infrastructures, au nettoyage des puits des stations d'eaux usées nécessitant du travail en espace clos, ainsi qu'à la réalisation des travaux de soudure et des travaux nécessitant l'utilisation de torches oxyacétyléniques. Il veille également à la sécurité des opérations de déneigement en agissant comme signaleur, à l'entretien des bâtiments, des terrains et de la machinerie municipale, et à l'exécution de toute autre tâche connexe contribuant au bon déroulement des opérations et au maintien des infrastructures de la Ville.

### Principales responsabilités

**Sommaire du poste**

- Exécuter des travaux manuels au réseau d'aqueduc et d'égout et de voirie municipale;
- Être à l'aise avec le travail en espace clos pour le nettoyage des puits des stations d'eaux usées;
- Exécuter les travaux nécessitant des torches oxyacétyléniques ainsi que des travaux de soudures;
- Agir comme signaleur lors de travaux de déneigement;
- Effectuer l'entretien des bâtisses, des terrains et de la machinerie;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

### Compétences et qualifications recherchées

- Secondaire 5 requis mais expérience pertinente peut compenser le manque de scolarité;
- Permis de conduire, classe 3 ou supérieure;
- Connaissance mécanique;
- Attestation d'un cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Bonne connaissance de la menuiserie, des travaux d'aménagement et de mécanique légère;
- Expérience souhaitable sur le déblaiement de neige dans les routes, les rues et les trottoirs;
- Bonne capacité d'adaptation et aptitudes à travailler en équipe;
- Être à l'aise avec le public et faire preuve de tact dans des situations conflictuelles;
- Détenir formation de travail en espaces clos. Considéré comme un atout.
- Détenir une formation de « Préposé à l'aqueduc » sera considéré comme un atout. (Réf. OPA sur le site Emploi-Québec);
- Diplôme;
- Expérience significative qui pourra être considéré;

### Conditions de travail

- Selon l'entente de travail des employés syndiqués en vigueur de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts;
- Poste permanent, poste à temps plein (40 heures/semaines);
- Salaire selon l'expérience et la grille salariale en vigueur;
- Être disponible à répondre aux urgences en dehors des heures normales de travail
- Effectuer des quarts de travail de jour et de nuit tel que défini à la convention collective en vigueur des employés de la ville de Sainte-Anne-des-Monts.

### Dépôt de candidatures :

Faire parvenir sa candidature accompagnée de son curriculum vitæ **avant 16 h,** vendredi 13 novembre 2026, **à: candidature@villesadm.net**

*Nous respectons le principe d'équité en matière d'emploi. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.*